

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/09/2025 - B2025/004753 - 2013 B 00291 - 794 695 080 - M.J DEVELOPPEMENT

Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 202 CHEMIN DU PAVE 43110 AUREC SUR LOIRE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 4 6 9 5 0 8 0 0 0 0 2 6 Néant *

Exercice N clos le. 31/12/2024 N-1 31/12/2023
 Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF				
	Fonds commercial (1) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN	192 000		192 000	
	Constructions AP	1 728 000	36 454	1 691 546	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 667	2 667		
	Autres immobilisations corporelles AT	194 846	26 869	167 977	712
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		2 704 000		2 704 000	631 173
Créances rattachées à des participations BB					
Autres titres immobilisés BD		65 143		65 143	65 143
Prêts BF					
Autres immobilisations financières* BH					
TOTAL (II) BJ		4 886 656	65 990	4 820 666	697 027
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
	En cours de production de biens BN				
	En cours de production de services BP				
	Produits intermédiaires et finis BR				
	Marchandises BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	28 661		28 661	28 661
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	127 110		127 110	16 800
	Autres créances (3) BZ	1 443 121		1 443 121	836 023
	Capital souscrit et appelé, non versé CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	150 000		150 000	
DIVERS	Disponibilités CF	129 005		129 005	142 011
	Charges constatées d'avance (3)* CH				11 657
	TOTAL (III) CJ	1 877 897		1 877 897	1 035 152
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 764 553	65 990	6 698 563	1 732 179

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :415...000.....)	DA	415 000		415 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	41 500		41 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	221 281		29 381
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	948 658		312 250
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 626 439	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 168 314		566 531
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	652 645		230 350
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 064		9 879
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 516		122 288
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	106 898		5 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 688		
	TOTAL (IV)	EC	5 072 124		934 048
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 698 563		1 732 179
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 318 530		532 132	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société M.I DEVELOPPEMENT				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	270 260	FH		FI	270 260	118 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	270 260	FK		FL	270 260	118 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	29 312		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 417		
	Autres produits (1) (11)					FQ	307	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	308 297	118 006
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	437 574	52 406	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	116 477	449	
	Salaires et traitements*					FY	154 609	95 903	
	Charges sociales (10)					FZ	74 404	39 021	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	61 593	569
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	7	274
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	844 664	188 622	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(536 367)	(70 615)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	330 000	381 250	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	46 742	36 479	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 995		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	379 737	417 729	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	93 927	32 342	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	93 927	32 342	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	285 810	385 387	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(250 557)	314 771	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 447	380	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 475 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 476 447 380	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	60	2 901	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	277 173		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
			Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	277 232 2 901
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 199 215	(2 521)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 164 481	536 115		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 215 823	223 865		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	948 658	312 250		
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	35 482		
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	376 742	417 729	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	13 090	17 357	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9) Dont transferts de charges		A1	8 417		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	62 514	26 880	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	2 150	obligatoires	A9	60 365
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cf état annexe		277 233		1 476 447		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepul Quarta

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 698 562.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 270 260.49 Euros et dégageant un bénéfice de 948 657.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la société a cédé tous les titres quelle possédait dans les sociétés MJ MANUSINOR et A2I et une partie de ses titres M SELGA.
Elle a acquis de nouveaux titres : 100% de la société VEYRAT MASSON au 31/10/2024.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

Pour rappel, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2021 avec la société GIER INDUSTRIES.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			192 000
Constructions sur sol propre			1 728 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 667		
Installations générales agencements aménagements divers			58 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 442		113 000
Emballages récupérables et divers			20 950
TOTAL	5 109		2 112 404
Autres participations	631 173		2 350 000
Autres titres immobilisés	65 143		
TOTAL	696 315		2 350 000
TOTAL GENERAL	701 424		4 462 404

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			192 000	192 000
Constructions sur sol propre			1 728 000	1 728 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 667	2 667
Installations générales agencements aménagements divers			58 454	58 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			115 442	115 442
Emballages récupérables et divers			20 950	20 950
TOTAL			2 117 513	2 117 513
Autres participations		277 173	2 704 000	2 704 000
Autres titres immobilisés			65 143	65 143
TOTAL		277 173	2 769 143	2 769 143
TOTAL GENERAL		277 173	4 886 656	4 886 656

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre			36 454		36 454
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 667			2 667
Installations générales agencements aménagements divers			8 028		8 028
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 730	17 111		18 841
TOTAL		4 397	61 593		65 990
TOTAL GENERAL		4 397	61 593		65 990
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	36 454				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 028				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 111				
TOTAL	61 593				
TOTAL GENERAL	61 593				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	127 110	127 110	
Impôts sur les bénéfices	164 606	164 606	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 039	41 039	
Groupe et associés	1 169 435	1 169 435	
Débiteurs divers	68 041	68 041	
TOTAL	1 570 231	1 570 231	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	88 398	88 398		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 079 916	326 322	1 851 956	1 901 638
Fournisseurs et comptes rattachés	97 064	97 064		
Personnel et comptes rattachés	2 561	2 561		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 954	13 954		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 902	19 902		
Autres impôts taxes et assimilés	99	99		
Groupe et associés	652 645	652 645		
Autres dettes	106 898	106 898		
Produits constatés d'avance	10 688	10 688		
TOTAL	5 072 124	1 318 530	1 851 956	1 901 638
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 823 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	263 262			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 000
Disponibilités	2 995
Total	74 995

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 554
Dettes fiscales et sociales	13 907
Total	92 859

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 688
Total	10 688

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				135 000	135 000
Amortissements					
- dotations de l'exercice				12 428	12 428
Total				12 428	12 428
Redevances payées					
- exercice				27 541	27 541
Total				27 541	27 541
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				22 623	22 623
- entre 1 et 5 ans				58 443	58 443
Total				81 067	81 067

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AURA METAL 31/12/2024	26 607	100.00	18 703
- GIER INDUSTRIE	776 442	100.00	169 053
- VEYRAT MASSON 30/06/20243	1 725 458	100.00	746 097
- SCI MIJACQ 31/12/2024	244 327	60.36	133 407
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- 2M INVESTISSEMENT - CLOT 12/2024	3 118	45.00	6 882
- M SELGA 31.12.2024	369 157	20.00	259 061
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

M.J DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 415 000 €
Siège social : 202 Chemin du Pavé
43110 AUREC SUR LOIRE
794 695 080 RCS LE PUY EN VELAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 948 657,64 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	948 657,64 €
A titre de dividendes aux associés	100 015,00 €
Soit 2,41 € par part	
Le solde, soit	848 624,64 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 069 923,82 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 58 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} août 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE VOTE (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40%(*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	1,21 € Soit un dividende Global de 50 215 €	50 215 €	/
31 décembre 2022	/	/	/
31 décembre 2023 <i>Distribution de réserves en date du 28 octobre 2024</i>	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	120 350 €	/

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 948 657,64 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	948 657,64 €
A titre de dividendes aux associés	100 015,00 €
Soit 2,41 € par part	
Le solde, soit	848 624,64 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 069 923,82 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 58 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} août 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE VOTE (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40%(*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	1,21 € Soit un dividende Global de 50 215 €	50 215 €	/
31 décembre 2022	/	/	/
31 décembre 2023 <i>Distribution de réserves en date du 28 octobre 2024</i>	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	120 350 €	/

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

